



OUTIL 2 : TYPOLOGIE DES INCIDENTS

Les définitions suivantes des différents types d'incidents sont données à titre indicatif. Les organisations n'ont pas besoin d'utiliser toutes les catégories dans leur gestion de l'information issue des incidents de sécurité. Cependant, elles sont encouragées à utiliser les définitions standards proposées pour faciliter l'échange de données et les comparaisons inter-organisations.

Les incidents sont définis en catégories (accident, action de l'autorité, crime, etc.) et sous-catégories associées. Les organisations peuvent choisir d'utiliser uniquement les catégories, les sous-catégories sélectionnées ou combinées.

Les catégories générales remplissent des fonctions différentes. Certaines regroupent les impacts sur l'événement (par exemple, décès ou dommages), d'autres la nature de l'événement (par exemple, la violence sexuelle), tandis que d'autres incluent des informations sur l'auteur de l'acte, en plus de décrire la nature de l'événement (par exemple, action criminelle ou d'autorité). D'autres incluent le contexte dans lequel l'événement s'est produit (par exemple l'insécurité générale) alors que d'autres catégories décrivent les moyens (par exemple l'utilisation d'armes). D'autres classifient la réponse de l'organisation.

C'est en fonction de l'analyse voulue que l'on utilise la catégorie la plus appropriée. Un seul événement peut être considéré à partir d'une variété de perspectives.

Pour la plupart des événements, plus d'une des catégories générales sont pertinentes. Les sous-catégories peuvent être traitées comme mutuellement exclusives, ce qui signifie qu'une seule des sous-catégories s'applique.



Voir aussi la définition des catégories d'événements utilisées dans l'analyse des tendances de Insecurity Insight et les données sur [Humanitarian Data Exchange](#).

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Accident Maladie Catastrophe naturelle Tout accident de la route impliquant des membres du personnel ou des véhicules de l'organisation et d'autres incidents non intentionnels, les accidents, catastrophes ou maladies soudaines.	Accident : Décès	Tout décès involontaire qui ne peut être attribué à des causes naturelles. Les causes de décès accidentel peuvent inclure des accidents de véhicules, des blessures graves, etc.
	Accident : Autre	Un incident aléatoire qui entraîne des dommages au personnel et/ou des dommages sur les biens de l'organisation.
	Accident : Véhicule	Un accident impliquant le véhicule d'une organisation. Véhicule désigne toute forme de transport, y compris, mais sans s'y limiter, les voitures, les camions, les autobus, les mobylettes, etc.
	Accident : Incendie	Tout incendie involontaire ou de cause naturelle endommageant la propriété ou mettant en danger le personnel. Cela peut inclure les incendies de forêt ou les incendies accidentels (tels que les incendies électriques ou les fuites de gaz), etc.
	Maladie	Toute maladie grave d'un employé.
	Catastrophe Naturelle	Catastrophe naturelle qui survient ou est prévue dans une ville ou un pays où l'organisation a un bureau. Les catastrophes naturelles peuvent inclure les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les ouragans, les tornades, les dégâts provoqués des tempêtes (grêle, inondations soudaines, etc.), les inondations, les tsunamis, etc.
Action de l'autorité (AA) Actions directes ou indirectes prises par un acteur étatique ou non étatique qui entrave la livraison de l'aide.	AA : Abus de pouvoir	L'utilisation de pouvoirs législatifs, exécutifs ou autres autorisés par des représentants du gouvernement pour des gains privés illégitimes. L'acte illégal d'un fonctionnaire ne constitue un abus de pouvoir que si l'acte est directement lié à ses fonctions officielles.
	AA : Accès refusé	Actes qui : a) empêchent une organisation d'atteindre les bénéficiaires ou les bénéficiaires potentiels pour l'évaluation des besoins ou la fourniture directe de services b) empêchent les bénéficiaires d'accéder aux services fournis par une organisation.
	AA : Accusations	Une accusation de la part des autorités du pays d'accueil d'actes répréhensibles.
	AA : Application des lois	Application de lois, de décrets, ou de règlements existants ou nouveaux qui, lorsqu'ils sont appliqués, ont un effet réel sur la livraison de l'aide. Cela peut inclure la confiscation de matériel, mettre des personnes / organisations sur des listes de surveillance, etc.
	AA : Arrestation (Voir aussi Accusations, détentions et emprisonnements)	Arrestations de personnel. Ceux qui procèdent à l'arrestation doivent exercer des fonctions gouvernementales (comme la police) afin de différencier cet incident d'un incident de prise d'otages. Les arrestations suivent généralement des accusations formelles.
	AA : Poursuites judiciaires	Accusation légale formelle faite par une autorité gouvernementale affirmant qu'un membre du personnel ou l'organisation a commis un crime.

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Authority action (AA) Actions directes ou indirectes prises par un acteur étatique ou non étatique qui entrave la livraison de l'aide.	AA : Checkpoint	Un poste de contrôle non frontalier ou frontalier érigé dans des zones contrôlées par des militaires, des paramilitaires ou des groupes armés afin de surveiller ou de contrôler les mouvements de personnes et de matériel ayant une incidence sur la fourniture de l'aide.
	AA : Refus de visa	Retarder ou refuser un timbre officiel, un visa ou tout autre permis autorisant l'entrée dans un pays ou un territoire d'un pays requis pour livrer une aide.
	AA : Détention	Garder un membre du personnel en détention avant les accusations officielles ou sans aucune charge officielle; comprend la détention temporaire pendant des heures ou des jours.
	AA : Expulsion	Acte de forcer un membre du personnel ou une organisation à quitter un pays ou un territoire.
	AA : Amende	Somme d'argent qui doit être payée par l'organisation parce qu'elle n'a pas respecté une règle ou une loi.
	AA : Fermeture forcée	Ordre du gouvernement ou d'autres autorités d'arrêter les opérations dans un pays ou un territoire ; inclut la fermeture affectant seulement un ou plusieurs programmes.
	AA : Action gouvernementale	Action du gouvernement hôte ou donateur qui a un impact direct ou indirect sur la capacité financière d'une organisation à fournir de l'aide ; comprend le gel des fonds, l'introduction de taxes ou la suppression des subventions.
	AA : Emprisonnement	Détention d'un membre du personnel dans un lieu officiel connu ou inconnu, comme une prison, souvent suite à des accusations formelles.
	AA : Introduction de lois	Fait référence à la rédaction ou au vote des lois, décrets ou règlements qui, lorsqu'ils sont appliqués, auront un effet potentiel ou réel sur la livraison de l'aide. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, des procédures d'enregistrement restrictives, des règles d'importation, ou la divulgation régulière de sources financières.
	AA : Enquête	Le processus ou l'acte d'examiner les faits liés aux allégations contre les membres du personnel ou de l'organisation.
AA : Perquisition	Perquisition des locaux de l'organisation par les autorités.	
Crime Incidents criminels ayant une incidence sur les biens d'une organisation ou sur un membre du personnel.	Crime : Vol à main armée	Un vol à main armée ou dans lequel les auteurs du vol portent des armes à feu qui ont affecté des employés ou des biens
	Crime : Incendie criminel	Tout incendie volontaire mettant en danger la vie des employés ou endommageant des biens. Les incendies criminels comprennent, mais sans s'y limiter, l'utilisation de dispositifs incendiaires, le sabotage intentionnel de systèmes électriques ou de conduites / réservoirs de gaz, et l'utilisation d'un accélérateur pour détruire les biens.

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Crime Incidents criminels ayant une incidence sur les biens d'une organisation ou sur un membre du personnel.	Crime : Chantage	Les menaces, l'extorsion ou la manipulation d'une personne pour l'obliger à faire quelque chose ; y compris à donner quelque chose, en particulier de l'argent, par la force ou la menace.
	Crime : Cambriolage	L'acte de pénétrer illégalement dans les locaux ou les véhicules de l'organisation, avec l'intention de voler.
	Crime : Vol avec infraction	S'introduire dans une résidence, généralement avec l'intention de voler. Utiliser uniquement si les personnes dormaient ou ne se sont pas rendu compte du cambriolage.
	Crime : Braquage / Détournement de véhicule	Tout incident dans lequel un véhicule contenant un employé (s) ou appartenant à l'organisation est saisi de force.
	Crime : Cyber attaque	Exploitation délibérée de systèmes informatiques, et de réseaux tributaires de la technologie perturbant et pouvant compromettre les données et mener à la cybercriminalité.
	Crime : Fraude	Acte trompeur ou criminel en vue d'obtenir un gain financier ou personnel.
	Crime : Intrusion	Fait de s'introduire dans les locaux d'une organisation, ses véhicules ou ses résidences sans y être invité, par des criminels ou des civils (mais pas par les autorités de l'État).
	Crime : Pillage	Vol pendant les troubles, la violence, les émeutes ou d'autres bouleversements.
	Crime : Piraterie	Attaquer et voler des navires en mer ou des bateaux sur les rivières.
	Crime : Vol qualifié	Événements dans lesquels a) l'agresseur n'était pas armé, b) le membre du personnel était présent pendant l'incident et est parfaitement conscient d'avoir été volé, et c) des biens ont été pris.
	Crime : Vol de biens	Toute situation dans laquelle des biens personnels sont volés à un employé ou dans un lieu sans que la victime ne s'en aperçoive.
	Crime : Vol de biens de l'organisation	Toute situation dans laquelle un bien de l'organisation (au-delà d'une valeur prédéfinie) est volé sans qu'un membre du personnel ne s'en aperçoive.
Crime : Vandalisme	Destruction ou endommagement délibéré des biens de l'organisation ou de son personnel. Dégâts matériels.	
Dégradation Toute dégradation des biens de l'organisation.	Dégâts matériels	Toute dégradation ou détérioration matériels, au-delà d'un montant prédéfini, involontaire (par exemple, catastrophes naturelles, accidents, etc.) ou intentionnelle (par exemple, les émeutes qui causent des dommages matériels, etc.) sur les biens de l'organisation.

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Mort Tout décès de membres du personnel pour une cause quelconque	Décès : Accident	(Voir Accident)
	Décès : Intentionnel (homicide)	(Voir TBK)
	Décès : Naturel	Tout décès pouvant être attribué à une cause naturelle, telle qu'une crise cardiaque, une maladie ou un accident vasculaire cérébral.
	Décès : Suicide	La mort volontaire et intentionnelle d'un employé. Le suicide est défini comme la prise volontaire et intentionnelle de sa propre vie.
Insécurité générale (IG) Les incidents liés au contexte qui créent de l'insécurité et affectent directement ou indirectement la livraison de l'aide. Affecte ou non directement l'agence, son personnel ou son infrastructure.	IG : Activité armée	Actions armées d'un État, une entité non étatique ou une entité armée organisée.
	IG : Attaque sur une autre organisation	Attaque sur une autre organisation qui n'a pas directement affecté l'agence.
	IG : Coup d'Etat	Coups d'Etat, mutinerie et autres rébellions de la part de toute force armée. Un coup d'Etat est défini comme une tentative (généralement armée), réussie ou non, violente ou non, de remplacer un gouvernement. Une tentative de coup d'Etat peut être politiquement déstabilisante.
	IG : Tirs croisés / combats actifs	Toute situation dans laquelle un employé ou un bien de l'organisation est pris dans une attaque ou un échange de tirs entre deux ou plusieurs groupes armés. Dans cette situation, les employés impliqués et les biens ne sont pas la cible de l'attaque.
	IG : Manifestation	Toute manifestation (y compris les contestations, marches, sit-in, piquets de grève, etc.) qui est non-violente. Rassemblement de masse de personnes à des fins politiques ou sociales.
	IG : Fusillade	Tirs délibérés sur des personnes autres que le personnel de l'organisation (voir aussi TBK : homicide et UA : armes à feu).
	IG : La grève / non présentation	Décision délibérée du personnel de ne pas venir travailler pour des raisons autres que médicale.
	IG : Troubles	Agitation civile ou politique, ainsi que les comportements assimilés à ceux d'une foule ou présentés comme tumultueux. Ces comportements incluent le pillage, les soulèvements en prison, mise à feu par la foule de différents biens, les combats avec la police (et généralement les manifestants).
Tué, blessé ou kidnappé (TBK) : Tout incident entraînant la mort, les blessures ou l'enlèvement d'un membre du personnel. Généralement les événements critiques.	TBK : Rapt / détournement / prise d'otage / enlèvement	Tout incident dans lequel le personnel est saisi de force. Cet incident peut ou non impliquer une demande de rançon.
	TBK : Battu	Incident dans lequel un membre du personnel a été agressé, à coups de poings ou pieds ou avec des objets (bâtons ou objets contondants).
	TBK : Décès : Intentionnel (homicide) / assassiné	Tout décès intentionnellement causé, par exemple, par balle, attaque physique, empoisonnement, etc. Les morts intentionnelles n'incluent pas les suicides.

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Tué, blessé ou kidnappé (TBK) : Tout incident entraînant la mort, les blessures ou l'enlèvement d'un membre du personnel. Généralement les événements critiques.	TBK : Disparu	Incident dans lequel un membre du personnel a disparu ou est porté disparu. Distinction entre la disparition et les enlèvements : a) par acteur : les acteurs non étatiques ont tendance à enlever les personnes alors que les acteurs étatiques ont tendance à les faire « disparaître ». Elles deviennent alors des personnes « disparues » ; b) par la communication des auteurs de l'enlèvement du personnel : les ravisseurs ont tendance à faire des demandes (par exemple, une rançon) alors que l'on n'a plus de nouvelles personnes enlevées et des personnes disparues. c) par motif : les enlèvements tendent à répondre à une demande spécifique tandis que les disparitions tendent à être effectuées pour faire taire un membre du personnel, souvent pour des raisons politiques.
	TBK : Torture	Mutilation physique intentionnelle / blessure qui est explicitement qualifiée de torture du personnel.
	TBK : Blessés	Incident dans lequel un membre du personnel a été blessé. La plupart des blessures dans cette catégorie sont causées par des armes, en opposition à la sous-catégorie « battu ».
Motif Classification du motif de(s) l'auteur (s).	Motif : Attaque	Attaques ciblant directement l'organisation.
	Motif : Mauvais endroit, mauvais moment	Attaques non dirigées contre l'organisation ou son personnel mais dans lesquelles les membres du personnel ou des biens de l'organisation ont été affectés parce qu'ils se trouvaient près d'une attaque générale ou d'une attaque ciblée contre une autre entité ou individu.
Évité de Justesse (EJ) Les incidents qui auraient pu causer un préjudice ou affecter la livraison de l'aide. Comprend toute situation dans laquelle un incident de sécurité est survenu mais ne s'est pas produit, a eu lieu près d'un travailleur humanitaire / d'une organisation / d'un programme, ou lorsque les personnes impliquées ont pu éviter tout dommage grave. (S'il y a des dommages, l'événement est inclus dans la sous-catégorie sous TBK).	EJ : Crime	L'incident évité de justesse s'est produit dans le contexte d'un événement criminel.
	EJ : Armes explosives	L'incident évité de justesse s'est produit dans le cadre de la détonation d'une arme explosive (par exemple, un bombardement d'un bâtiment voisin ou un attentat à la bombe dans un restaurant fréquenté par des membres du personnel de l'organisation). Il s'agit des événements spécifiques par opposition ceux d'utilisation générale d'armes explosives dans un environnement non sécurisé.
	EJ : TBK	L'incident a évité de justesse qu'un membre du personnel ne soit tué, blessé ou kidnappé.

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Mesures de sécurité (MS) Actions entreprises par les organisations en réponse à l'insécurité généralisée ou à un incident de sécurité.	MS : Evacuation : médicale	Evacuation d'un employé pour des raisons médicales, généralement à cause des blessures ou d'une maladie qui ne peuvent pas être traitées de manière adéquate à l'hôpital local, au cabinet du médecin ou au centre de traitement.
	MS : Evacuation : non-médicale	Evacuation d'un employé pour des raisons de sécurité. Notez que l'évacuation fait référence au retrait du personnel du pays d'opération. Le déplacement du personnel vers un autre endroit du pays pour des raisons de sécurité est appelé relocalisation.
	MS : Hibernation	Fait de rester à l'abri jusqu'à ce que le danger soit passé ou qu'une aide supplémentaire soit fournie.
	MS : Couvre-feu imposé	Imposition d'un couvre-feu dans une ville ou un pays où l'organisation a un bureau.
	MS : Fermeture de bureau	Décision de fermer un bureau en réponse au contexte général de sécurité ou à un événement spécifique.
	MS : Surveillance constante	Suivi actif d'une situation de sécurité en vue de potentiellement changer les mesures de sécurité.
	MS : Suspension du programme	Modification importante du programme en arrêtant une activité ou un projet spécifique.
	MS : Déménagement	Déplacement du personnel vers une autre ville ou bureau dans le pays d'opération pour des raisons de sécurité.
	MS : Déplacement restreint, pas de couvre-feu	Toute restriction de déplacement affectant le personnel. Ce type d'événement est semblable à une alerte et peut être le résultat d'une agitation politique ou sociale, d'une épidémie ou d'une catastrophe naturelle.
Violence sexuelle Tout incident dans lequel un membre du personnel a subi une forme quelconque de violence sexuelle.	Violence sexuelle : comportement sexuel agressif	Comportement potentiellement violent axé sur des pulsions sexuelles gratifiantes.
	Violence sexuelle : tentative d'agression sexuelle	Tentative de contact sexuel sur le corps d'une autre personne sans son consentement.
	Violence sexuelle : viol	Rapports sexuels (pénétration orale, vaginale ou anale) contre la volonté et sans le consentement de la personne.
	Violence sexuelle : agression sexuelle	Acte de contact sexuel sur le corps d'une autre personne sans son consentement.
	Violence sexuelle : commentaires sexuels non désirés	Avances verbales qui comprennent siffler, crier, et/ou dire des phrases sexuelles, façon explicites ou implicite ou qui ne sont pas souhaitées.
	Violence sexuelle : attouchements sexuels non désirés	Toucher, d'une nature sexuelle non désirée indépendamment de l'intensité du toucher, d'une façon sexuelle non souhaitée. Cela peut inclure masser, tâter, s'accaparer toute partie du corps d'une autre personne.

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
<p>Violence sexuelle Tout incident dans lequel un membre du personnel a subi une forme quelconque de violence sexuelle.</p>	<p>Violence sexuelle : harcèlement sexuel</p>	<p>Toucher, d'une nature sexuelle non désirée indépendamment de l'intensité du toucher, d'une façon sexuelle non souhaitée. Cela peut inclure masser, tâter, s'accaparer toute partie du corps d'une autre personne. Avances sexuelles importunes, demandes de faveurs sexuelles et autres comportements verbaux ou physiques à caractère sexuel qui ont un impact sur l'emploi de la personne ciblée. Par exemple: a) la soumission à un tel comportement est explicitement ou implicitement la condition pour qu'une personne garde son emploi, ou b) la soumission ou le rejet d'un tel comportement est utilisé contre la personne, ou c) un tel comportement a pour objet ou pour effet d'interférer déraisonnablement avec la performance au travail d'une personne ou de créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant.</p>
<p>Menace Menace(s) directe(s) ou indirecte(s) faite(s) par un acteur étatique ou non étatique qui entravent la livraison de l'aide.</p>	<p>Menace : harcèlement en personne</p>	<p>Événements dans lesquels un membre du personnel est directement harcelé par une personne ou un groupe de personnes (par exemple, le harcèlement sur les activités ou du programme de l'organisation).</p>
	<p>Menace : intimidation en personne</p>	<p>Événements dans lesquels un membre du personnel est directement intimidé par une personne ou un groupe de personnes (par exemple, un membre du personnel s'est senti intimidé par des acteurs armés patrouillant près d'une distribution de nourriture).</p>
	<p>Menace : menaces en personne</p>	<p>Événements dans lesquels un membre du personnel est directement menacé par une personne ou un groupe de personnes; devrait inclure une certaine forme de conséquence en cas de non-conformité (par exemple, une menace de représailles pour ne pas inclure une personne dans une activité de l'organisation).</p>
	<p>Menace : menaces à distance contre l'organisation</p>	<p>Événements dans lesquels l'organisation ou un membre du personnel est menacé pas en personne mais par un mécanisme distant (par exemple, courrier électronique, SMS, téléphone ou via des menaces générales diffusées sur un site Web ou sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook). Inclure les menaces directes lancées par les civils lors des manifestations.</p>
	<p>Menace : risque de réputation</p>	<p>Événements impliquant un risque perçu, réel ou potentiel pour le logo / l'emblème, l'image ou la réputation de l'organisation.</p>
	<p>Menace : menace de fermeture</p>	<p>Événements impliquant la menace d'une fermeture forcée d'une activité, d'un programme ou d'une organisation.</p>
	<p>Menace : Témoin</p>	<p>Événements dans lesquels un membre du personnel est témoin d'une attaque ou d'un crime contre un autre membre du personnel, des membres de la famille ou des bénéficiaires.</p>

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Utilisation d'armes (UA) Actes incluant le type d'arme qui a été utilisé dans l'incident, ce qui a affecté le personnel, l'infrastructure ou la livraison de l'aide.	UA : Explosifs : Bombes aériennes	Armes explosives larguées par voie aérienne, y compris les armes incendiaires, à l'exclusion des bombes à sous-munitions et des missiles sol-sol.
	UA : Explosifs : Bombes à fragmentation	Armes explosives larguées ou lancées au sol éjectant des sous-munitions plus petites.
	UA : Explosifs : Grenades à main	Petit engin explosif lancé à la main, conçu pour exploser après un impact ou après un certain temps.
	UA : Explosifs : Mines	Toute explosion de mine impliquant du personnel.
	UA : Explosifs : Autres	Toute autre arme explosive non répertoriée ou une combinaison des éléments ci-dessus.
	UA : Explosifs : RCIED	Un engin explosif improvisé télécommandé, tel qu'une bombe, aurait été laissé sur le bord de la route et aurait explosé lorsque la cible serait proche.
	UA : Explosifs : Sol-sol	Comprend des missiles, des mortiers ou des obus lancés à partir d'un système de lancement mobile ou stationnaire, y compris des grenades propulsées par fusée.
	UA : Explosifs : SVIED	Explosif improvisé par une ou des personne(s), par ceinture explosive ou explosive dans un sac à dos.
	UA : Explosifs : VBIED	Dispositif explosif improvisé transporté par un véhicule, par voiture piégée, ou une voiture contenant un engin explosif.
	UA : Biologique	Toute utilisation d'armes biologiques dans une ville ou un pays dans lequel l'organisation a un bureau.
	UA : Chimique	Toute utilisation d'armes chimiques dans une ville ou un pays dans lequel l'organisation a un bureau.
	UA : Nucléaire	Toute utilisation d'armes nucléaires, explosives ou non, dans une ville ou un pays où l'organisation a un bureau.
	UA : Radiologique	Toute utilisation d'armes radiologiques, communément appelées « bombes sales », dans une ville ou un pays où l'organisation a un bureau. Les incidents possibles impliquant des armes radiologiques vont des attaques contre des centrales nucléaires aux attaques de dispositifs nucléaires improvisés qui pourraient être construits à partir de matériaux radiologiques volés.
UA : Armes à feu légères	Toute utilisation d'armes à feu ou d'armes de poing impliquant des employés ou des biens de l'organisation.	

CATÉGORIES	SOUS CATÉGORIES	DÉFINITION
Occupation	Occupation des bureaux de l'organisation	La saisie et l'occupation de tout bâtiment, entrepôt ou complexe immobilier d'organisations par des agents civils ou gouvernementaux.
Autres	Autre incident	Un incident qui ne peut pas être décrit correctement par l'une des catégories d'incidents prédéfinies dans cette liste. Notez que si cette catégorie est sélectionnée, le rapporteur doit fournir une description complète de l'incident dans le champ 'Description de l'incident'.